
DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Sur l'adoption du plan de financement pour le projet d'extension sur le site de Saint-Contest

Réunion du 17 novembre 2021

Réunis le 17 novembre 2021 à 14h30, à Saint-Contest sous la présidence de Malika CHERRIERE,

Sont présents avec voix délibérative : Mesdames Malika CHERRIERE, Audrey GADENNE, Patricia GADY-DUQUESNE et Messieurs Antoine CASINI et Patrick JEANNENEZ.

Sont excusés : Mesdames Julie BARENTON-GUILLAS, Sophie DE GIBON, Christine EVEN, Sophie GAUGAIN, Florence MAZIER, Angélique PERINI, Emmanuelle TREMEL et Messieurs Xavier CHARLES, David FONTAINE, Emmanuel PORCQ et Serge TOUGARD.

Pouvoir de Madame GAUGAIN à Madame CHERRIERE.

Le comité syndical de Normandie Equine Vallée,

Après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente du syndicat mixte,

Après avoir constaté que les conditions du quorum étaient remplies,

Après en avoir délibéré,

e l'incertitude
ADOpte le plan de financement pour la réalisation du projet d'extension de la plateforme située à Saint-Contest estimé à 4 810 000 € HT et financé à hauteur de :

- 1 830 000 € par le Département du Calvados ;
- 1 350 000 € par la Région Normandie ;
- 1 330 000 € par le fonds Eperon ;
- 300 000 € par Caen la Mer.

AUTORISE la présidente à signer tous les actes utiles pour la mise en œuvre de cette décision.

La Présidente du syndicat mixte


Malika CHERRIERE